

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Frédéric, tenue par vidéoconférence le 25 janvier 2022, à 19 h 30.

Sont présents à cette vidéoconférence madame la mairesse Micheline Grenier, les conseillères Johanne Giguère et Sylvie Couture ainsi que les conseillers Francis Paré, Harold Gilbert, Jacques Berthiaume et Yvan Nadeau, tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse. Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte.

2022-01-1453

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, et ce, conformément à la Loi sur la santé publique;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence sanitaire a été prolongé par différents décrets et qu'il est toujours effectif, à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 20 décembre 2021, les membres du conseil municipal doivent, autant que possible, tenir leurs séances par tout moyen leur permettant de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, selon les modalités prévues par l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020 (2020-049);

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020, toute municipalité a l'obligation de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance qui, en vertu de la loi, doit comprendre une période de questions;

CONSIDÉRANT QU'il n'est pas possible pour tous les élus de participer à cette séance à distance;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence ou en personne, mais tout en respectant les consignes sanitaires, dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres;

En conséquence, il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence ou en personne, à la condition de respecter les consignes sanitaires;

QUE cette séance du conseil soit enregistrée et rediffusée sur le site internet de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2022-01-1454

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jacques Berthiaume et résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2022-01-1455

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Il est proposé par Yvan Nadeau et résolu :

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2022 comme suit :

REVENUS

Taxes	1 655 860\$
Paiement tenant lieu de taxes	16 700\$
Transferts	174 210\$
Services rendus	16 550\$
Imposition de droits	14 000\$
Amendes et pénalités	5 000\$
Intérêts	10 000\$
Autres revenus	11 300\$
TOTAL DES REVENUS	1 903 620\$

DÉPENSES

Administration générale	397 435\$
Sécurité publique	196 920\$
Transport	428 515\$
Hygiène du milieu	369 728\$
Santé et bien-être	10 000\$
Aménagement, urbanisme & développement	68 746\$
Loisirs et culture	114 276\$
Frais de financement	49 370\$
Remboursement de la dette à long terme	255 630\$
Excédent de fonctionnement affecté (réserves)	13 000\$
TOTAL DES DÉPENSES	1 903 620\$

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2022-01-1456

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

Il est proposé par Francis Paré et résolu :

QUE le conseil adopte le plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 comme suit :

Investissements	2022	2023	2024
Vidange et disposition des boues	30 000\$		
Pavage de la rue Lehoux et la rue Gagné	250 000\$		
Ajout de lumières de rue dans la rue Gagné	10 000\$		
Ajout de lumières décoratives		40 000\$	
Projet de mise aux normes de l'eau potable		4 500 000\$	
Projet aqueduc et égout Village-Marie		3 750 000\$	
Augmentation de la capacité de la station d'épuration	1 000 000\$		

Prolongement des infrastructures (rue Labbé)	40 000\$		
Réfection du garage municipal	40 000\$		
Réfection du centre communautaire	30 000\$		
Réfection du Rang 1			2 500 000\$
Caserne incendie (partie payable par Saint-Frédéric)			680 000\$
Prolongement du parc industriel	10 000\$	500 000\$	150 000\$
Réfection de la piscine municipale	10 000\$		
Ajout de deux bornes incendie sur le réseau	10 000\$		
	1 430 000\$	8 790 000\$	3 330 000\$
Sources de financement	2022	2023	2024
Réserve financière	30 000\$		
Budget de fonctionnement	65 000\$		
Emprunt	250 000\$	1 825 000\$	1 032 000\$
Subvention PRIMEAU		6 100 000\$	
Subvention autre		40 000\$	1 875 000\$
Subvention RECIM			408 000\$
Autres		810 000\$	
TECQ	1 000 000\$		
Subvention PRABAM	70 000\$		
Discretionnaire député	15 000\$	15 000\$	15 000\$
	1 430 000\$	8 790 000\$	3 330 000\$

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été reçue.

2022-01-1457

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Sylvie Couture et résolu :

De lever l'assemblée à 7h45.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Mairesse

Directrice générale